



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-97596>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-97596**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCAS de Calais

Correspondant : BRUNET Dorothée

Adresse : 6 rue Denis Papin - BP 325, 62107 CALAIS CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0321973007

Courriel : brunetdorothee@ccas-calais.fr

Adresse internet : <http://ccas-calais.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ccas-calais.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2557_1115774.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Renouvellement du contrat d'assurance - DOMMAGES AUX BIENS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le dossier de consultation comporte une solution de base. Les candidats devront répondre à cette solution. Une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considéré non conforme. Des variantes pourront être proposées par les candidats. Toutefois, pour pouvoir proposer une variante, le candidat doit avoir obligatoirement répondu à la solution de base. Variante autorisée : Type de solution - alternative à la solution de base. Les prescriptions minimales demandées au CCP doivent être respectées. Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme à la solution de base du dossier de consultation. Une seule variante peut être proposée. Elle doit faire l'objet d'un acte d'engagement distinct. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de la solution variante présentée.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2026 et jusqu'au 31/12/2030

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/01/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations font l'objet de paiements d'acomptes, paiements partiels non définitifs, après réception de l'appel à cotisation annuelle et de l'appel à cotisation de régularisation dans les conditions prévues par article R2191-26 du Code de la commande publique. Le caractère définitif des paiements interviendra au moment du solde du marché. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception de la demande de paiement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025 /MAPA7/ASSU

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CCAS DE CALAIS

Contact : M. LOIC DUVILLARD

Coordonnées :

Courriel : secretariat@ccas-calais.fr

Adresse internet : https://ccas-calais.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2557_1115774.html

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://ccas-calais.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2557_1115774.html

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://ccas-calais.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2557_1115774.html

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Conformément aux dispositions des articles R. 2132-7 à R.2132-10 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur oblige la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com/> Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit

pouvoir faire l'objet d'une certaine date de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://ccas-calais.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2557_1115774.html

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les candidats ont l'obligation de télécharger un dossier de consultation, et de répondre par voie électronique, à l'adresse suivante : www.e-marchespublics.com.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2025